

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris La Défense, le 19 mars 2026

Le CFPA France remporte 7,5 millions d'euros pour accompagner la transformation des métiers de la mobilité

Le CFPA France, organisme de formation de la FNA, a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres national « ProPulsion » lancé par l'OPCO Mobilités. Ce programme stratégique, qui s'étendra sur trois ans, vise à accompagner la montée en compétences des professionnels de la filière dans un contexte de profondes mutations technologiques et énergétiques.

Dans le cadre de cet appel d'offres structurant, le CFPA France se voit confier, avec son partenaire DAF Conseil, deux lots majeurs :

- **Lot 1 "Poids lourd (PL)"**, représentant 400 000 € de budget annuel
- **Lot 2 "Véhicule léger (VL)"**, représentant 2 100 000 € de budget annuel

Ces deux lots représentent une enveloppe globale de **7,5 millions d'euros sur trois ans**, permettant au CFPA France de déployer un catalogue de formations dédié, sur l'ensemble du territoire national, au sein de sites de formation de proximité.

Ces formations déjà déployées sont financées à 100% par l'OPCO Mobilités, sans avance de frais de la part des entreprises, le CFPA s'occupant de tout le processus administratif et financier.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour les entreprises de réparation automobile VL et PL, quelle que soit leur taille ou leur appartenance à un réseau, ainsi que pour leurs salariés, dans un contexte où les enjeux de formation sont déterminants pour le développement des compétences et la pérennité des entreprises du secteur.

Liste des formations éligibles à ProPulsion :

- [Formations VL](#)
- [Formations PL](#)

Porté par l'OPCO Mobilités, le dispositif ProPulsion a été décidé par la FNA et les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile. Il s'inscrit dans un contexte de transformation rapide du secteur : électrification des motorisations, complexification des systèmes embarqués, montée en puissance du diagnostic électronique et renforcement des exigences environnementales.

Dans ce cadre, le CFPA France s'appuie sur ses partenaires de proximité, ainsi que sur son expertise pédagogique et son ingénierie administrative et financière pour déployer des dispositifs directement opérationnels sur le terrain.



Pour Gérald Sgobbo, Président du CFPA France :

« Cette attribution vient confirmer la solidité de notre modèle et notre capacité à accompagner durablement les professionnels de la mobilité. Dans un contexte de transformation rapide des métiers, notre rôle est de proposer des formations directement applicables, opérationnelles et en phase avec les réalités du terrain. »

Avec ce nouveau mandat, le CFPA France renforce son rôle d'acteur de référence dans la structuration d'une offre de formation innovante, exigeante et accessible, afin de soutenir la montée en compétences des entreprises et des salariés du secteur, et de contribuer activement à l'avenir de la filière.

À propos

Créé en 1984, le CFPA est l'organisme de formation de la FNA destiné aux professionnels du secteur automobile. Son rôle est avant tout d'accompagner les artisans entrepreneurs à travers les évolutions et les transitions tout en travaillant sur leur montée en compétences.

Aujourd'hui, le CFPA est LA référence des formations professionnelles de l'automobile avec plus de 100 000 professionnels formés depuis sa création et un taux de satisfaction parmi les meilleurs.

Le CFPA propose des formations à destination des professionnels assurés par des professionnels experts dans leur secteur d'activités et ce, au plus près des entreprises.